

meurthe & moselle Habitat Promotion

33 boulevard de la mothe 54000 NANCY 03 83 50 10 10 promotion@mmhabitat.fr

www.mmhabitat.fr

Référence: Lot 26 / 26575 - PSLA

VANDOEUVRE-LES-NANCY - Avenue Jeanne d'Arc



2027 Année de construction :

Nombre de niveaux : Ssol + R + 3Ascenseur: Oui Nom du syndic : A déterminer Nombre de lots principaux : 30

DESCRIPTIF DE LA COPROPRIETE

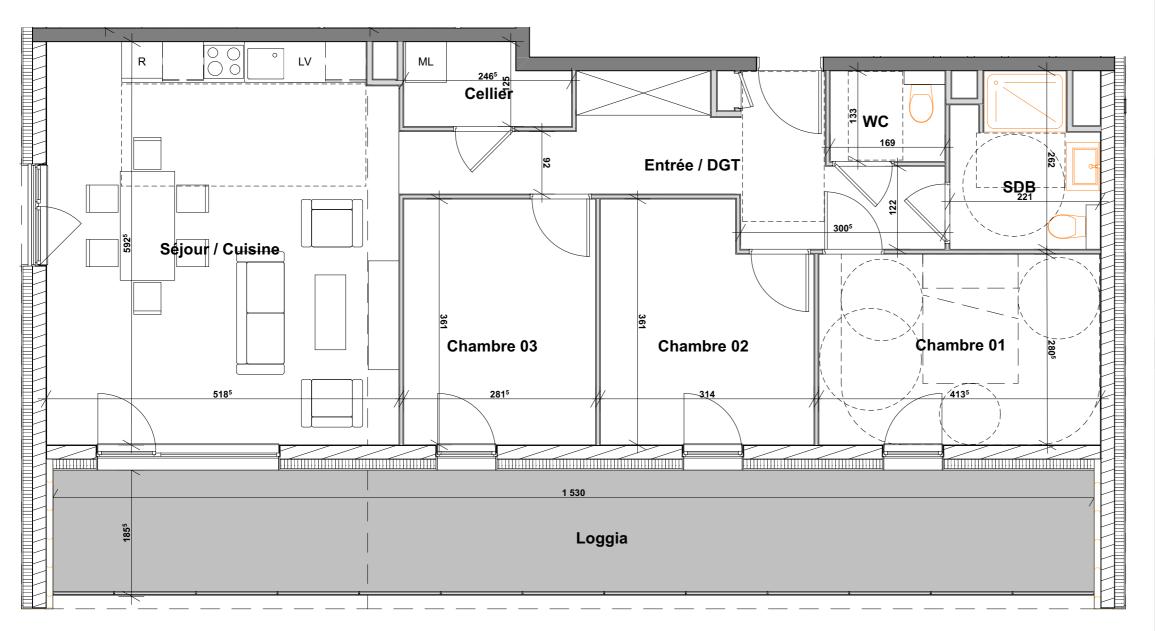
210 900 €uros TTC

CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT Etage: 3ème 84.74 m² Surface habitable : Nombre de pièces : Nombre de chambres : 3 Nombre de salle de bains : Nombre de salle d'eau : 1 Nombre de WC: 1 Cuisine: Ouverte - Non équipée Type de chauffage : Urbain 2027 Date de l'installation du chauffage : Orientation: Sud

Annexes :		
Balcon:	1	28,15 m²
Terrasse	-	-
Jardin :		
Cave privative :		2,45 m²
Cellier privatif:		-
Stationnements:	Souterrain	n° 26
	-	-
Part locative :	700 €/mois ł	nors charges
Montant estimatif des charges :		
Montant estimatif de la Taxe Foncière :		
Montant estimatif des frais de Notaire : 6 327		

Logement extrémement performant Logement extrémement peu performant







Résidence MMH ////

168, avenue Jeanne d'Arc 54 500 Vandoeuvre-les-Nancy

N° d'appartement : LOG 26 -

Niveau : R+3 Type : **T4**

Tableau de Surface

	28,15 m²
Loggia	28,15
	84,74 m²
WC	2,12
Séjour / Cuisine	30,53
SDB	5,10
Entrée / DGT	11,92
Chambre 03	10,24
Chambre 02	10,44
Chambre 01	11,66
Cellier	2,73



01/07/2024

Indice: 0







NOTA: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces sont approximatives. Des variations et des modifications peuvent intervenir en fonction de contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées de poutres, les faux-plafonds, les soffites et les canalisations ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutres ne serait être inférieure à 2 m. Les éléments de mobiliers de cuisine, l'emplacement des équipements sanitaires, le calepinage des carrelages et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif.